REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

I. Informations de l'établissement :

Nom : Micropolis, la cité des insectes
Activité : Parc à thème
Adresse : 268 route de Micropolis - 12780 Saint-Léons - France
Téléphone : 05 65 58 50 50
Adresse mail : contact@micropolis-aveyron.com
Site internet : https://www.micropolis-aveyron.com

II. Un registre public d'accessibilité ?

Ce registre a pour objectif d'informer le public du degré d'accessibilité de l'établissement recevant du public et de ses prestations.

Il précise les dispositions prises pour permettre aux personnes en situation de handicap (quel que soit leur handicap)de bénéficier des prestations en vue desquelles l'établissement a été conçu. C'est un outil de communication entre l'établissement et son public, il est disponible sur demande à la billetterie du parc et sur le site internet.

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

III. Accessibilité de l'établissement :

Bienvenue à Micropolis, la Cité des insectes.
Parc sur les insectes et la biodiversité.

→ L'entrée, le restaurant et le bâtiment de visite son accessibles à tous :

☑ OUI ☐ NON

→ Le parcours extérieur est accessible à tous :

☐ OUI ☑ NON

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité des bâtiments et des services proposés :

☑ OUI ☐ NON

Formation du personnel aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
Le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☑ OUI ☐ NON

→ Le personnel connaît le matériel ☑ OUI ☐ NON

Consultation du registre public d'accessibilité

☑ À L'ACCUEIL

☑ SUR LE SITE INTERNET

N° de SIRET : 42454530900025

Adresse : 268 route de Micropolis, 12780 Saint-Léons

IV. Accessibilité détaillée des prestations :

BILLETTERIE	• Présence de places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap devant l'entrée • Accès via des portes automatiques • Guichet d'accueil adapté • Mise à disposition d'un fauteuil roulant
RESTAURANT	• Possibilité d'accès via des portes automatiques • Carte adaptée et proposée à table • Paiement proposé à table
PARCOURS INTÉRIEUR	• Accès via une montée en pente douce • Accès via des portes automatiques • Sens de circulation matérialisé au sol par des fourmis colorées • Zones d'assise régulières • Présence de 2 élévateurs verticaux pour personnes à mobilité réduite afin d'accéder à la partie inférieure • Escaliers avec main courante • Plateforme virtuelle descriptive du site disponible en FALC et en audio • Places dédiées aux personnes à mobilité réduite dans le cinéma
SALLES D'ANIMATION	• Accès par ascenseur aux salles situées dans les étages • Chaises prévues dans toutes les salles • Présence continue d'un animateur sensibilisé
PARCOURS EXTÉRIEUR	• Accès difficile pour les personnes à mobilité réduite • Présence d'escaliers, chemin caillouteux et parfois pentu
SUR RÉSERVATION	• Visite guidée et animations disponibles pour les groupes et adaptées aux différents types de handicap

La maintenance et l'entretien régulier des portes automatiques (2 fois par an) ainsi que des ascenseurs et élévateurs pour personnes à mobilité réduite (1 fois par mois) est assurée par l'entreprise AMCA Service.

Le bon fonctionnement des ascenseurs et des élévateurs pour personnes à mobilité réduite est contrôlé par l'entreprise Bureau Veritas avec les modalités suivantes :

Prestations proposées	Périodicité
Prestation 1 : Vérification des appareils de levage	Annuelle/semestrielle
Prestation 2 : Contrôle technique quinquennal des ascenseurs suivant la Loi De Robien	Quinquennale
Prestation 3 : Vérification réglementaire des ascenseurs en exploitation dans les établissements recevant du public de 1er groupe et les hôtels de toute catégorie	Quinquennale
Prestation 4 : Vérification périodique des installations d'ascenseurs et monte-charge en exploitation dans les établissements soumis au Code du Travail et établissements recevant du public de 5ème catégorie	Annuelle

V. Document d'aide à l'accueil des personnes en situation de handicap :

À Micropolis, tous les salariés sont amenés à être en lien avec des personnes en situation de handicap. Ainsi cette fiche donne quelques conseils faciles à appliquer pour être plus à l'aise et pour assurer une meilleure expérience aux visiteurs, quels que soient leurs handicaps.
En effet le handicap peut prendre des formes très diverses, visible ou non, il peut être de naissance ou bien acquis au cours de la vie (accident, maladie, vieillissement). Mais dans tous les cas, il est important de se montrer disponible et de rester naturel même face à des attitudes ou des comportements déroutants, d'adapter son discours et ses supports de communication ainsi que de proposer une aide sans jamais l'imposer pour autant.

1. Handicap Auditif

Le handicap auditif concerne près d'un Français sur dix, il peut avoir différents degrés allant d'une surdité légère à une surdité totale ou presque.

- Attirer l'attention avant de commencer à parler.
- Se placer de façon à rendre notre visage visible afin que le visiteur puisse lire sur nos lèvres et repérer les expressions de notre visage.
- Utiliser des gestes ou des supports imagés en cas d'incompréhension.
- Ne pas hésiter à proposer de quoi écrire si la communication orale est difficile.
- Faire particulièrement attention à tout son langage non-verbal : mouvements des bras, expressions du visage, regard, sourire, posture…

2. Handicap Visuel

Il existe différents troubles visuels : champ visuel complet mais flou, vision uniquement centrale ou uniquement périphérique, cécité totale… qui peuvent plus ou moins gêner la lecture, l'orientation et le déplacement.

- Faire attention à son positionnement par rapport au visiteur pour ne pas le mettre dans l'ombre ou face au soleil et ainsi lui enlever le peu de visibilité qu'il pourrait lui rester.
- Donner beaucoup d'informations à l'oral : se présenter verbalement, décrire l'environnement, décrire ce que l'on fait, prévenir lorsque l'on part …
- Si un document écrit est remis, proposer d'en faire la lecture ou le résumé.
- S'il faut se déplacer, ne pas prendre le bras du visiteur mais plutôt lui proposer son coude et marcher un peu devant en adaptant le rythme.

3. Handicap Moteur

Ce type de handicap concerne les personnes à mobilité réduite éprouvant des difficultés à marcher et pouvant avoir des équipements (fauteuil, canne, béquilles…) ou non. Il peut aussi impacter les membres supérieurs, la dextérité ou la faculté à changer de position.

- Renseigner l'accessibilité (état du chemin, obstacles, escaliers …) lorsque l'on indique une direction.
- Si besoin, ne pas hésiter à dégager le passage, ouvrir/tenir les portes, appeler l'ascenseur …
- Eviter les attentes prolongées et proposer des zones assises.
- Si l'on doit aider un visiteur en fauteuil à se déplacer, éviter les mouvements brusques et annoncer les manœuvres à l'avance.

4. Handicap Mental

Le handicap mental peut se traduire par des difficultés à interagir socialement mais aussi par des troubles de la mémoire, de l'attention et du langage. Il peut résulter de maladies telles que la trisomie 21.

- S'adresser directement au visiteur et non à son accompagnateur.
- Utiliser des phrases courtes avec des mots et formulations simples, sans pour autant infantiliser le visiteur.
- Utiliser des gestes ou des supports imagés en cas d'incompréhension.
- Laisser le visiteur réaliser seul certaines tâches, même si cela prend du temps.

5. Handicap Psychique

Le handicap psychique est souvent provoqué par une maladie (dépression, bipolarité, schizophrénie…) n'affecte pas directement les capacités intellectuelles, mais il peut se manifester par un stress important, par des difficultés à communiquer et par des comportements en décalage avec les codes relationnels habituels.

- Rester calme et rassurant même si le visiteur est agité.
- Laisser le visiteur s'exprimer jusqu'au bout et lui laisser le temps de réagir.
- Eviter de répéter plusieurs fois la même question.
- Ne pas se laisser déstabiliser face à une réaction excessive ou une absence de réaction.

En conclusion, il faut garder à l'esprit que les personnes en situation de handicap sont finalement là pour passer une bonne journée pleine de découvertes et qu'elles s'attendent à être accueillies et accompagnées avec politesse, patience et bienveillance, comme tous les visiteurs.